

## Règlement de la Pension

---

### Conditions d'acceptation

---

#### Identification

L'animal doit être identifiable: puce ou tatouage

#### Vaccin

**Vaccinations obligatoires et en cours de validité:** le carnet de vaccination est exigé durant le séjour entier.

**Pour les chiens:** Carré / Hépatite / Leptospirose / Parvovirose / Toux du chenil

**Pour les chats:** Leucose / Typhus / Coryza

Traitement antiparasitaires et vermifuge conseillés.

#### Conditions de refus

Les animaux en mauvais état physique, dressés à l'attaque, agressifs, dégradant les locaux et le matériel ou ne supportant pas l'enfermement **ne seront pas ou plus acceptés et peuvent être repris sans délai** si nous le jugeons nécessaire.

### Tarifcation et Matériel

---

#### Tarifcation

Les tarifs "Eco" et "Confort" affichés correspondent à une période de 24h débutant à l'heure d'arrivée de l'animal.

**Toute période entamée ne contenant pas de nuit sera facturée au tarif "Journée"**, soit 10€ par chien et 5€ par chat, pour les séjours de moins de 3 nuits (inclus) uniquement.

La réduction "Famille nombreuse" ne s'applique à partir de 3 animaux appartenant au même propriétaire et occupant 2 boxs communicants. La remise est alors valable sur le 3ème animal et les suivants de plus petit gabarit.

#### Matériel

**Les gamelles sont fournies** par l'établissement.

**Les propriétaires apportant la nourriture doivent fournir la quantité nécessaire pour toute la durée du séjour**, dans un récipient propre et en bon état.

**Les jouets et la literie habituelle en bon état sont acceptés** pour les chiens et les chats.

### Santé et Responsabilité

---

#### Soins

Si l'état de santé de votre animal nécessite un traitement vétérinaire particulier, **le propriétaire est prié de fournir le traitement pour l'intégralité du séjour ainsi que l'ordonnance vétérinaire.**

**Pour tout problème de santé** survenant durant le séjour, la pension se réserve le droit de **faire appel au vétérinaire**. Si ce problème de santé **est lié à la responsabilité de la pension**, les frais médicaux seront pris en charge par la pension. **Dans le cas contraire**, les frais seront à la charge du propriétaire.

Le propriétaire déclare avoir porté à la connaissance de la pension canine tout antécédent de santé ainsi que le comportement de leur animal afin que son séjour se déroule au mieux.

#### Responsabilité

**La pension est reconnue responsable** lorsque la dégradation physique s'est produite ou la maladie a été inoculée **dans nos locaux**, la période d'incubation faisant foi en cas de litige.

**Pour toutes dégradations de l'état physique de votre animal n'ayant pas été déclarées au moment de son départ** de notre établissement, et dont la cause ne peut pas être clairement identifiée comme étant de notre entière responsabilité, **la pension ne sera pas tenue pour responsable** et les frais médicaux resteront à la charge du propriétaire.

**Durant votre présence dans nos locaux, votre animal est sous votre entière responsabilité**, qu'il s'agisse des dégradations qu'il peut causer ainsi que celles qu'il pourrait subir. Tous les frais médicaux resteront à votre charge dans ces deux cas. Merci de tenir votre chien en laisse ou votre chat dans une cage pour la tranquillité des autres pensionnaires.

Chiennes en chaleur, chiens dégradant les locaux ou la tranquillité de la pension etc..., la pension se réserve le droit de mettre en œuvre les moyens les plus adaptés pour faire cesser toutes nuisances.